

## **COMPTE RENDU DE SEANCE du 30 JUIN 2020**

Le trente juin deux mil vingt à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni compte tenu des exigences sanitaires du moment et après en avoir avisé Monsieur le Préfet, à la salle polyvalente "Boîte en zinc", sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET - Thierry LANNES - Julien BARATAUD - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHARÉL - Evelyne LAVENU – Carla AFONSO DA CRUZ – Jean-Pierre VERGNE – Jean-François POUMIER

Mme Isabelle BAUDRY est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 23 juin 2020

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 21 h00.

L'ordre du jour est alors abordé :

### **REDEVANCE 2020 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ENEDIS**

Monsieur le maire fait part au Conseil Municipal de l'état des sommes dues par Enedis pour 2020 au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité.

Cette redevance s'élève à 212 € \*

*\* Calculée sur la base du nombre d'habitants INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2016 soit 615 hab)*

Sur le rapport du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTER** la redevance 2020 pour un montant de 212 €, Deux cent douze euros
- **AUTORISER** le maire à émettre le titre de recettes correspondant

### **REPORT D'ECHEANCE DU PRET 00002755255 CREDIT AGRICOLE EN ATTENTE DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** :

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à accepter l'offre du crédit agricole de report d'échéance au 01 01 2021 annexée à la présente délibération au lieu du 01/10/2020.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 09 JUIN 2020**

Le compte-rendu adressé par mail le 26 juin 2020 est soumis à approbation.

Aucune observation n'est faite, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **JURY D'ASSISES 2021**

Monsieur le Maire devant et assisté des élus procèdent au tirage au sort des 3 noms pour le jury d'assises 2021 qui doivent être communiqués à la mairie de Saint-Clément pour un autre tirage au sort.

Sont tirés au sort à partir de la liste électorale :

numéro 028 : BEAUDENON, épouse MEYNARD Géraldine

numéro 298 : LE MERRE, épouse GENG Agnès

numéro 203 : FRANCONVILLE Sarah

## **CONTRAT COPIEURS MAIRIE LOCATION ET MAINTENANCE**

Monsieur le Maire donne la parole a Françoise SERRE afin de présenter ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** :

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à accepter l'offre et signer le nouveau contrat de location et de maintenance pour l'appareil plus performant SHARP MX3061, avec un engagement de 63 mois et 712,38 soit 854,86€ d'échéance trimestrielle.

## **EXONERATION DE 2 MOIS DE LOYERS COMMERCIAUX**

Afin de soutenir les deux commerces du bourg de Chanteix en cette période de crise sanitaire et économique inédite liée au Covid 19, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** :

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à exonérer La ferme Melilotus et La Maison Jacquet des mois de loyers de août et septembre 2020,

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION TAXES DIRECTES LOCALES 2020**

Le Maire au vu de la conjoncture actuelle, propose de ne pas augmenter les taux de fiscalité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 à :

- Taxe foncière (bâti) : 10,03 %
- Taxe foncière (non bâti) : 65,96 %
- *Taux taxe d'habitation gelé par la loi de finances*

## **VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2020**

Monsieur le maire présente le Budget Communal préparé avec la commission des finances qui s'est réunie 2 fois la semaine dernière.

| <b>FONCTIONNEMENT</b> |                 | <b>INVESTISSEMENT</b> |                 |
|-----------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|
| <b>DEPENSES</b>       | <b>RECETTES</b> | <b>DEPENSES</b>       | <b>RECETTES</b> |
| 463 047,35 €          | 463 047,35 €    | 384 345,52 €          | 384 345,52 €    |

Le budget communal est équilibré en section de fonctionnement et en section d'investissement. Présentation détaillé du Budget fonctionnement et investissement par article en dépenses et recettes.

Le Budget ainsi présenté ne donne lieu à aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

## **VOTE DU BUDGET CDE 2020**

Le Maire présente le Budget Caisse des Ecoles en précisant que la dotation communale est de 8000 € et que le repas cantine est facturé 2,50€ ;

Il est adopté à l'unanimité.

| FONCTIONNEMENT |              | INVESTISSEMENT |          |
|----------------|--------------|----------------|----------|
| DEPENSES       | RECETTES     | DEPENSES       | RECETTES |
| 25 232,64 €    | 25 3232,64 € | 0 €            | 0 €      |

### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe de la reprise des travaux au stade des Maurians en septembre prochain.

Françoise SERRE fait le rapport du conseil d'école qui s'est tenu la veille, le 29 juin. Les effectifs à la rentrée 2020 -2021 sont :

CYCLE 2 : 12 élèves : 2 GS 7 CP 3 CE1

CYCLE 3 : 19 élèves : 5 CE1 9 CE2 5 CM2

Soit 31 élèves.

En ce qui concerne la gestion de la crise sanitaire, les enseignantes ont tenu à remercier la réactivité de la mairie, de la mise en place de la garderie et du maintien des repas chauds confiés à La Maison Jacquet ce qui leur a permis d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions et de poursuivre leur programme et de ne pas constater trop de décrochage.

Les tablettes numériques et les 2 ordinateurs pour les VPI ont été livrés.

La séance est levée à 23h10.